

Intitulé de l'action :

Préparation à l'examen du

CAP AEPE

**Accompagnant Éducatif Petite Enfance en 2 ans
en alternance ou en formation initiale**

Public visé / prérequis :

Etre âgé au minimum de 16 ans et avoir terminé l'année de 3ème

Pour l'apprentissage, l'âge maximum est de 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour)

Modalités de l'examen - Descriptif : Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (anciennement CAP Petite Enfance) ne comprend pas les matières générales pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP. Les personnes non titulaires d'un diplôme passeront les épreuves professionnelles et générales.

Les compétences abordées sont l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages, prendre soin de l'enfant et l'accompagner dans ses activités quotidiennes, inscrire son action dans le réseau des relations parents-enfants-professionnels de la Petite Enfance. 14 semaines de stages en structure sont prévues afin de consolider ses acquis.

Effectif :

Minimum : 10

Maximum : 20

Durée de la formation : 2 ans

800 h de formation & 14 semaines de stage en entreprise

la formation peut être en alternance

Notre organisme propose également la préparation à ce diplôme à distance

Contenu de la formation : cf tableau ci-dessous selon référentiel en vigueur

Objectifs de la formation :

Formation délivrée selon le référentiel de l'éducation nationale . Préparation aux épreuves du diplôme du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Un contrôle régulier des connaissances ainsi que des "CAP blanc" sont organisés.

Moyens pédagogiques :

14 salles de cours, dont 4 équipées d'écrans interactifs ; les autres salles sont équipées de vidéoprojecteurs ; Une cuisine pédagogique ; Une salle informatique ;

Un Institut Ecole entièrement équipé - Une plateforme apprenante DIGIFORMA

Validation :

Diplôme d'Etat de niveau 3 (anciennement niv V).

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Suites de parcours et débouchés :

Le titulaire du CAP AEPE pourra exercer en école maternelle, ou en Accueil Collectif pour Mineurs, en établissement ou service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans ou encore à domicile.

Possibilités de poursuite de parcours : concours ATSEM, auxiliaire puéricultrice (niveau 3) ou Éducateur de Jeunes Enfants par le biais de la VAE.

Accessibilité :

Organisme aux normes d'accessibilité, selon avis de la commission communale d'accessibilité

Modalités de financement

Formation finançable sous conditions par Pôle Emploi, Financement personnel ; Financement dans le cadre d'un Contrat d'apprentissage ; Transition Professionnelle ; financement OPCO

Intitulé de l'action :

Préparation à l'examen du
CAP AEPE
Accompagnant Éducatif Petite Enfance en 2 ans
en alternance ou en formation initiale

	COMPETENCE	MATIERES PROFESSIONNELLES
EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	1	Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
	2	Adopter une posture professionnelle adaptée
	3	Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
	4	Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
	5	Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
	6	Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant
EP2 : Exercer son activité en accueil collectif	1	Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
	2	Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
	3	Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
	4	Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel	1	Organiser son action
	2	Négocier le cadre de l'accueil
	3	Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
	4	Elaborer des repas

Pour Rappel : la formation pour le certificat PSC1 (ou SST) n'est pas incluse

Passage de l'examen final du CAP auprès du centre d'examen de l'académie

Possibilité de validation d'un ou de plusieurs blocs de compétence

APPUIFORMATION SAS – R.C.S. Mulhouse 822 674 552 - APE 8559A

15 rue d'Avignon – 68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 42 03 15 – appuiformation@vogelsa.fr

N° de déclaration d'activité : 44680266968 - Préfecture de la Région ACAL

SIRET : 822 674 552 00010 - N° TVA intracommunautaire : FR94822674552